

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.  
SÉANCE DU MERCREDI 8 MARS 2023 À 18:30**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 12

**Étaient présents :**

Théo PEREZ Président, Jérôme ROBERT Vice-Président, Margaux VANTHOURNOUT Adjointe au Maire, Yannick OLIVERI-DUPOUIS Conseillère Municipale Déléguée, Isabelle HERBERT Conseillère Municipale Déléguée, Jean-Marie LEGUILLON Conseiller Municipal, Isabelle SAINT BONNET Conseillère Municipale, Annie LALLEMAND , Marie-Hélène BUCHON , Marie-Laure RIVALS , Jean-Louis FOURNIER Représentant l'UDAF

**Étai(en)t absent(s) avec pouvoir(s) :**

Julien TRIQUET Représentant l'association Trisomie 21

**Étaient absents excusés :**

**Frédéric ABRAHAM Conseiller Municipal, François MORELLE Représentant l'association AEI, Eric ALEXANDRE Représentant l'association Emergence(s)**

**Secrétaire de séance : ISABELLE SAINT BONNET**

---

**OBJET : PERSONNEL - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Jérôme ROBERT

La gestion et l'organisation des services nécessitent d'opérer des modifications régulières du tableau des effectifs du personnel communal, notamment par suppression et création de postes.

- Les missions occupées par l'animateur « Seniors » évoluent, plaçant ce poste au cadre d'emploi des animateurs de catégorie B et non plus des adjoints d'animation.  
En effet, l'animatrice seniors va se voir confier des missions supplémentaires, notamment la rédaction des cahiers des charges et réponses aux appels à projets. Dans cette mesure, ce poste relèvera du cadre d'emploi des animateurs de catégorie B et non plus des adjoints d'animation (cat C).
- 2 aides à domicile partent à la retraite début 2023. Leur remplacement sera effectué sur le grade d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Dans ce cadre, sont proposés les mouvements suivants :

Grades	Nombre d'emplois tableau effectifs	Nombre de poste concerné	Création suppression	Motifs	Date d'effet	Nouveau nombre d'emplois tableau effectifs
--------	------------------------------------	--------------------------	----------------------	--------	--------------	--

Animateur	0	1	Création	Recrutement	01/04/2023	1
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Suppression	Recrutement	01/04/2023	0
Agent social principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	Suppression	Départ	01/03/2023	0
Agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	15,6	2	Création	Recrutement	01/03/2023	17,6

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 27 janvier 2023,

Considérant l'évolution des missions de l'animateur « Seniors »,

Considérant le départ à la retraite d'aides à domicile et leur remplacement à venir,

Considérant l'ensemble des éléments cités par le rapporteur,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les mouvements du personnel suivant sont ainsi nécessaires :

Animateur	0	1	Création	Recrutement	01/04/2023	1
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Suppression	Recrutement	01/04/2023	0
Agent social principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	Suppression	Départ	01/03/2023	0

Agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	15,6	2	Création	Recrutement	01/03/2023	17,6
--	------	---	----------	-------------	------------	------

Après en avoir délibéré,

**ADOpte** la modification du tableau des effectifs du personnel, dans les conditions qui viennent d'être définies,

**INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

**ADOpte A L'UNANIMITÉ**

POUR : 12    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 0    SANS PARTICIPATION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Théo PEREZ

Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S